

## Communiqué de presse

Paris – le 29 septembre 2022

### **Amundi étoffe sa gamme d'ETF climatiques avec un nouvel ETF conforme aux objectifs de l'Accord de Paris**

Amundi, premier gestionnaire d'actifs européen et leader européen des ETF<sup>1</sup>, enrichit sa gamme d'ETF climatiques avec le lancement de l'**Amundi MSCI ACWI SRI PAB UCITS ETF DR**.

L'Amundi MSCI ACWI SRI PAB UCITS ETF DR réplique l'indice *MSCI ACWI SRI Filtered PAB* avec des frais courants de 0,20 %<sup>2</sup>. Cet indice diversifié intègre plus de 500 actions mondiales de 23 marchés développés et 24 marchés émergents<sup>3</sup>.

L'indice applique une approche *best-in-class* et sélectionne uniquement les entreprises ayant les meilleures notes ESG parmi les valeurs composant l'indice MSCI ACWI. L'indice est conçu pour être conforme aux critères des indices climatiques PAB (*Paris-Aligned Benchmark*) de l'Union Européenne, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et limiter ainsi le réchauffement climatique moyen à 1,5°C. Ainsi, l'indice répliqué par ce nouvel ETF suit une trajectoire de décarbonation absolue de 7 % par an et intègre une réduction immédiate de 50 % de l'intensité carbone par rapport à l'univers d'investissement initial<sup>4</sup>.

Avec l'Amundi MSCI ACWI SRI PAB UCITS ETF DR, Amundi offre désormais une gamme de 29 ETF conformes aux indices européens PAB et CTB (*Climate Transition Benchmark*), largement diversifiée en termes d'expositions, représentant près de 19 milliards d'euros d'encours sous gestion<sup>5</sup>.

**Matthieu Guignard, Responsable Produits, Plateformes et Spécialistes des Investissements d'Amundi ETF, Indiciel et Smart Beta** déclare : « *Les investisseurs recherchent davantage de solutions pour agir en faveur du climat de manière transparente, simple et peu coûteuse. Nous sommes déterminés à développer notre gamme d'ETF climatiques afin d'aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs de neutralité carbone* ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet Sociétal du groupe Crédit Agricole et son engagement pour le climat.

---

<sup>1</sup> Source : Amundi, au 30/06/2022.

<sup>2</sup> Source : Amundi, Bloomberg, au 28/07/2022.

<sup>3</sup> Source : MSCI, au 30/06/2022. Les marchés développés comprennent les pays suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis. Les marchés émergents comprennent les pays suivants : Brésil, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Corée, Koweït, Malaisie, Mexique, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République Tchèque, Taïwan, Thaïlande, Turquie, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite et Afrique du Sud.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indice *MSCI ACWI SRI Filtered PAB*, veuillez consulter le site [www.msci.com](http://www.msci.com).

<sup>5</sup> Source : Amundi, au 28/09/2022.

## **Informations sur le produit :**

Nom de l'ETF	Indice Répliqué	Classification SFDR <sup>6</sup>	Frais courants	Bourse de cotation	Code ISIN
Amundi MSCI ACWI SRI PAB UCITS ETF DR	MSCI ACWI SRI Filtered PAB Index	Art. 9	0,20 %	Xetra	IE0000ZVYDHO

Frais courants : Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

## **Contacts presse :**

### **Amundi**

Stefano Bassi

Tel.: +33 1 76 37 55 08

[stefano.bassi@amundi.com](mailto:stefano.bassi@amundi.com)

## **A propos d'Amundi**

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux<sup>7</sup>, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales<sup>8</sup>, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 400 professionnels dans 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 900 milliards d'euros d'encours<sup>9</sup>.

***Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.***



La **ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta** constitue un axe stratégique pour Amundi. Avec plus de 30 ans de savoir-faire en répllication et en développement de solutions indicelles, Amundi est un leader du marché des ETF UCITS et un partenaire de choix en gestion indicelle, reconnu pour l'innovation et la compétitivité de son offre. La plateforme bénéficie également d'une solide expertise en Smart Beta & Factor Investing. L'investissement responsable est l'une des forces de la plateforme, aussi bien pour des fonds ouverts que pour des solutions dédiées ESG et Climat. La ligne métier gère 284 milliards d'euros d'actifs<sup>6</sup>.

***Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.***

<sup>6</sup> SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) - 2019/2088/EU. Règlement de l'Union Européenne qui impose, entre autres, la classification des produits financiers en fonction de leur intensité ESG. Un fonds est dit " article 8 " s'il promeut les caractéristiques ESG en même temps que d'autres objectifs financiers, ou " article 9 " lorsqu'il a un objectif d'investissement durable. Tout fonds qui ne respecte pas les deux catégories précédentes est classifié fonds "Article 6".

<sup>7</sup> Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2021.

<sup>8</sup> Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

<sup>9</sup> Données Amundi y compris Lyxor au 30/06/2022.



***Le présent document et les informations qu'il contient sur les fonds Amundi ETF sont destinés uniquement aux journalistes et aux professionnels des médias, dans le seul but de leur permettre d'avoir un aperçu de ces fonds, exclusivement pour leur propre rédaction indépendante. Amundi Asset Management n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. En aucun cas, Amundi Asset Management ne peut être tenue responsable de toute décision prise sur la base de ces informations.***

### **Information importante**

Risques principaux : L'investissement dans un fonds comporte un degré substantiel de risques tels que le risque de perte en capital - le risque de volatilité. Avant tout investissement, veuillez lire les descriptions détaillées des principaux risques dans le KIID et le prospectus.

Les informations de ce document ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis à sa juridiction, à destination ou au profit de tout ressortissant américain « US person » (tel que défini dans le prospectus des Fonds ou dans les mentions légales des sites [www.amundi.com](http://www.amundi.com), [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) et [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com)). Les Fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933.

Les Fonds décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ou investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de consulter des conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques indépendants avant d'investir dans ce produit.

**Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales, ou de la part de Lyxor International Asset Management (« Lyxor ») et de Lyxor Asset Management UK LLP (« Lyxor UK »). Les Fonds sont respectivement les ETF UCITS d'Amundi (« Amundi ETF ») et les ETF UCITS de Lyxor (« Lyxor ETF »). Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi et regroupe les fonds sous dénomination Amundi ETF et Lyxor ETF.**

Les Fonds sont des fonds ouverts de droit français, luxembourgeois ou irlandais agréés respectivement par l'Autorité des Marchés Financiers en France, la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg ou la Central Bank of Ireland et autorisés à commercialiser leurs parts ou actions dans différents pays européens de l'UE (les « Pays de Commercialisation ») en vertu de l'article 93 de la Directive 2009/65/CE. Les Fonds peuvent être des compartiments des fonds à compartiments suivants :

Pour Amundi ETF :

- Amundi Index Solutions, SICAV de droit luxembourgeois, RCS B206810, située au 5, allée Scheffer, L-2520, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
- Amundi ETF ICAV : ICAV de droit irlandais établie en vertu de la législation irlandaise et règlementée par la Banque centrale d'Irlande. La société de gestion de l'ICAV est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, D02 V002, Irlande. Amundi Ireland Limited est autorisée et règlementée par la Banque Centrale d'Irlande.

Pour Lyxor ETF :

- Multi Units France, SICAV de droit français, RCS 441 298 163, située au 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, et gérée par Lyxor International Asset Management

- Multi Units Luxembourg, RCS B115129, et Lyxor Index Fund, RCS B117500, toutes deux des SICAV de droit luxembourgeois situées au 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, et gérées par Lyxor International Asset Management
- Lyxor SICAV, SICAV de droit luxembourgeois, RCS B140772, située au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et gérée par Lyxor Funds Solutions

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est tenu de lire les documents d'offre des Fonds (DICI et prospectus). La version française du prospectus des ETF UCITS domiciliés en France, la version anglaise du prospectus des ETF UCITS domiciliés au Luxembourg et des ETF UCITS domiciliés en Irlande, ainsi que les DICI dans la langue des Pays de Commercialisation, sont disponibles gratuitement sur les sites [www.amundi.com](http://www.amundi.com), [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) et [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) ou sur demande à l'adresse [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com).

Ils sont également disponibles auprès du siège de la SICAV Amundi Index Solutions, du siège de Lyxor International Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units Luxembourg, Multi Units France et Lyxor Index Fund) ou de Lyxor Funds Solutions (en tant que société de gestion de Lyxor SICAV) et pour Amundi ETF ICAV au siège de Amundi Ireland Limited ou sur [www.amundi.ie](http://www.amundi.ie).

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est disponible sur [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) ou [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com). Les parts d'un ETF UCITS spécifique gérées par un gestionnaire d'actifs et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au gestionnaire d'actifs lui-même. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire à l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier), ce qui peut entraîner des frais. Les investisseurs peuvent en outre payer un montant supérieur à la valeur liquidative en vigueur lors de l'achat de parts et percevoir un montant inférieur à la valeur liquidative en vigueur lors de leur revente.

Les Fonds ne sont ni sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par les fournisseurs d'indices. Ces derniers n'effectuent aucune déclaration quant au caractère adéquat d'un investissement. Une description complète des indices est disponible auprès des fournisseurs.

Toutes les projections, évaluations et analyses statistiques fournies dans le présent document sont conçues pour aider le destinataire à évaluer les éléments décrits dans le présent document. Ces projections, valorisations et analyses peuvent être basées sur des évaluations et des hypothèses subjectives et peuvent utiliser une méthodologie parmi d'autres qui produisent des résultats différents ; par conséquent, ces projections, valorisations et analyses statistiques ne doivent pas être considérées comme des faits et ne doivent pas être interprétées comme une prédiction fiable d'événements futurs. Il n'y a aucune garantie que les performances visées seront atteintes.

Les informations fournies ne sont pas réputées exactes, exhaustives ou pertinentes : bien qu'elles aient été préparées sur la base de sources qu'Amundi Asset Management considère comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations restent par nature incomplètes, basées sur des données établies à un moment précis et peuvent évoluer.

Les informations contenues dans le présent document ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées, sans l'accord préalable écrit d'Amundi Asset Management, à toute personne ou entité tierce dans tout pays ou toute juridiction qui soumettrait Amundi Asset Management ou l'un de ses produits à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou qui pourrait être considéré comme illégal.

Informations réputées exactes à la date indiquée plus haut. Reproduction interdite sans l'autorisation écrite d'Amundi.

## **FRANCE**

Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) of 596/2014/UE regulation. Le présent document n'a pas été produit dans le but de promouvoir l'indépendance des analyses financières et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments financiers décrits dans le présent document avant la diffusion de celui-ci.

Pour Amundi ETF : Le prospectus (en anglais) et le DICI sont disponibles sur [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com), et gratuitement auprès d'Amundi Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris France, ou auprès du centralisateur des Fonds, à savoir, pour ce qui est de la SICAV Amundi Index Solutions et de l'ICAV Amundi ETF ICAV, CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris, France.

Pour Lyxor ETF : Le prospectus (en anglais) et le DICI sont disponibles sur [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com), sur demande adressée à [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com), et gratuitement auprès de :

- Lyxor International Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, société par actions simplifiée inscrite au RCS de Paris sous le numéro 419 223 375 (société de gestion de Multi Units France, Multi Units Luxembourg et Lyxor Index), ou

- Lyxor Funds Solutions, 22 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B139351 (société de gestion de Lyxor SICAV).

Des seuils de réservation sont fixés en appliquant un pourcentage de variation, indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans ce document, de part et d'autre de la Valeur Liquidative Indicative (« VLi ») de ces Fonds, publiée par Euronext Paris SA et actualisée de manière estimative en cours de séance en fonction de la variation de l'indice de chacun des Fonds indiqué dans le présent document. Le Teneur de Marché s'assure que le cours de bourse des parts des Fonds ne s'écarte pas plus du pourcentage indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans le présent document, ni de la valeur liquidative de l'OPCVM, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA.